



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 23.04.2014

Version 8.1

## SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Code produit	114842
Nom du produit	Test Phosphates (o-phosphate) Méthode : photométrique, VM 0.5 - 30.0 mg/l PO <sub>4</sub> -P 1.5 - 92.0 mg/l PO <sub>4</sub> <sup>3-</sup> 1.1 - 68.7 mg/l P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> Spectroquant®
	PO <sub>4</sub> -1
Numéro d'Enregistrement REACH	Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Réactif pour analyses Pour de plus amples informations sur les utilisations, veuillez consulter le site Merck Chemicals ( <a href="http://www.merck-chemicals.com">www.merck-chemicals.com</a> ).
--------------------------	--

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440
Service responsable	EQ-RS * e-mail: <a href="mailto:prodsafe@merckgroup.com">prodsafe@merckgroup.com</a>

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

## SECTION 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1, H290  
Corrosion cutanée, Catégorie 1A, H314

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

#### Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

C Corrosif R35

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	114842
Nom du produit	Test Phosphates (o-phosphate) Méthode : photométrique, VM 0.5 - 30.0 mg/l PO <sub>4</sub> -P 1.5 - 92.0 mg/l PO <sub>4</sub> <sup>3-</sup> 1.1 - 68.7 mg/l P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> Spectroquant® PO <sub>4</sub> -1

---

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

#### *Pictogrammes de danger*



#### *Mention d'avertissement*

Danger

#### *Mentions de danger*

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

#### *Conseils de prudence*

Prévention

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### **Étiquetage réduit (≤125 ml)**

#### *Pictogrammes de danger*



#### *Mention d'avertissement*

Danger

#### *Mentions de danger*

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

#### *Conseils de prudence*

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contient: Acide sulfurique

## 2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114842  
Nom du produit Test Phosphates (o-phosphate)  
Méthode : photométrique, VM 0.5 - 30.0 mg/l PO<sub>4</sub>-P  
1.5 - 92.0 mg/l PO<sub>4</sub><sup>3-</sup>  
1.1 - 68.7 mg/l P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> Spectroquant®  
PO<sub>4</sub>-1

---

**SECTION 3. Composition/informations sur les composants**

Nature chimique Composants inorganiques en solution aqueuse d'acide sulfurique.

**3.1 Substance**

non applicable

**3.2 Mélange**

**Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

*Nom Chimique (Concentration)*

No.-CAS	Numéro d'enregistrement	Classification
---------	-------------------------	----------------

Acide sulfurique ( $\geq 15\%$  -  $< 20\%$ )

*La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.*

7664-93-9	01-2119458838-20-XXXX
-----------	-----------------------

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1, H290  
Corrosion cutanée, Catégorie 1A, H314

Ammonium vanadate ( $< 1\%$ )

7803-55-6	*)
-----------	----

Toxicité aiguë, Catégorie 3, H301  
Toxicité aiguë, Catégorie 4, H332  
Irritation oculaire, Catégorie 2, H319  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, H335

\*) Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**Composants dangereux (1999/45/CE)**

*Nom Chimique (Concentration)*

No.-CAS	Classification
---------	----------------

Acide sulfurique ( $\geq 15\%$  -  $< 20\%$ )

7664-93-9	C, Corrosif; R35
-----------	------------------

Ammonium vanadate ( $< 1\%$ )

7803-55-6	T, Toxique; R25 Xn, Nocif; R20 Xi, Irritant; R36/37
-----------	---

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

---

**SECTION 4. Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	114842
Nom du produit	Test Phosphates (o-phosphate) Méthode : photométrique, VM 0.5 - 30.0 mg/l PO <sub>4</sub> -P 1.5 - 92.0 mg/l PO <sub>4</sub> <sup>3-</sup> 1.1 - 68.7 mg/l P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> Spectroquant® PO <sub>4</sub> -1

---

*Conseils généraux*

Le secouriste doit se protéger.

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau@: rincez abondamment à l'eau. Retirez immédiatement les vêtements contaminés. Nettoyez avec du polyéthylène glycol 400 si disponible. Appeler immédiatement un médecin.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Faire boire de l'eau (maximal 2 verres), éviter le vomissement (danger de perforation). Appeler immédiatement un médecin. Éviter les tentatives de neutralisation.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Irritation et corrosion

Concerne les sels ammonium en général: En cas d'ingestion: irritations locales, nausée, vomissement, diarrhée. Action systémique: après absorption de très grandes quantités: baisse de la pression artérielle, collapsus, troubles du système nerveux central, spasmes, symptômes narcotiques, paralysie de la respiration, hémolyse.

Le vanadium et ses composés provoquent en général des irritations en cas de contact avec les yeux, la peau et les muqueuses ainsi que la toux et la dyspnée en cas d'inhalation. Après résorption de quantités toxiques, modification de l'hémogramme, perte de poids, troubles cardio-vasculaires.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'information disponible.

---

**SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1 Moyens d'extinction**

*Moyens d'extinction appropriés*

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

*Moyens d'extinction inappropriés*

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance/ce mélange.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non combustible.

Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d):

Oxydes de soufre

**5.3 Conseils aux pompiers**

*Équipement de protection spécial pour les pompiers*

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

*Information supplémentaire*

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114842  
Nom du produit Test Phosphates (o-phosphate)  
Méthode : photométrique, VM 0.5 - 30.0 mg/l PO<sub>4</sub>-P  
1.5 - 92.0 mg/l PO<sub>4</sub><sup>3-</sup>  
1.1 - 68.7 mg/l P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> Spectroquant®  
PO<sub>4</sub>-1

---

**SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Eviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Conseil pour les secouristes: Equipement de protection, voir section 8.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus.

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10).

Ramasser avec un matériau absorbant et neutralisant pour liquides, par exemple le Chemisorb® H<sup>+</sup> (Art.Nr. 101595). Evacuer pour l'élimination. Nettoyer la zone contaminée.

**6.4 Référence à d'autres sections**

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

---

**SECTION 7. Manipulation et stockage**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

*Conseils pour une manipulation sans danger*

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

*Mesures d'hygiène*

Enlever tout vêtement souillé et le faire tremper dans l'eau. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

**7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

*Conditions de stockage*

Bien fermé.

Les indications sont valables pour le conditionnement entier.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

---

**SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

*Composants*

Base	Valeur	Valeurs limites seuil	Remarques
<i>Acide sulfurique (7664-93-9)</i>			
FVL	Valeur Limite Court Terme	3 mg/m <sup>3</sup>	Limite Indicative
	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	1 mg/m <sup>3</sup>	Limite Indicative

---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114842  
Nom du produit Test Phosphates (o-phosphate)  
Méthode : photométrique, VM 0.5 - 30.0 mg/l PO<sub>4</sub>-P  
1.5 - 92.0 mg/l PO<sub>4</sub><sup>3-</sup>  
1.1 - 68.7 mg/l P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> Spectroquant®  
PO<sub>4</sub>-1

*Heptamolybdate d'ammonium (12027-67-7)*

FVL	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	5 mg/m <sup>3</sup>	Limite Indicative Exprimé comme: en Mo
	Valeur Limite Court Terme	10 mg/m <sup>3</sup>	Limite Indicative Exprimé comme: en Mo

**Dose dérivée sans effet (DNEL)**

*Acide sulfurique (7664-93-9)*

DNEL travailleurs, court terme	Effets locaux	par inhalation	0,1 mg/m <sup>3</sup>
DNEL travailleurs, long terme	Effets locaux	par inhalation	0,05 mg/m <sup>3</sup>

**Procédures recommandées de contrôle**

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent satisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

**Concentration prédite sans effet (PNEC)**

*Acide sulfurique (7664-93-9)*

PNEC Eau douce	0,0025 mg/l
PNEC Sédiment d'eau douce	0,002 mg/kg
PNEC Eau de mer	0,00025 mg/l
PNEC Sédiment marin	0,002 mg/kg
PNEC Station d'épuration des eaux usées	8,8 mg/l

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Mesures d'ordre technique**

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir section 7.1.

**Mesures de protection individuelle**

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

*Protection des yeux/du visage*

Lunettes de sécurité à protection intégrale

*Protection des mains*

contact total:

Matière des gants:	Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant:	0,11 mm
Temps de pénétration:	> 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants:	Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant:	0,11 mm
Temps de pénétration:	> 480 min

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	114842
Nom du produit	Test Phosphates (o-phosphate) Méthode : photométrique, VM 0.5 - 30.0 mg/l PO <sub>4</sub> -P 1.5 - 92.0 mg/l PO <sub>4</sub> <sup>3-</sup> 1.1 - 68.7 mg/l P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> Spectroquant® PO <sub>4</sub> -1

---

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 741 Dermatril® L (contact total), KCL 741 Dermatril® L (contact par éclaboussures).

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

*Autres équipement de protection*

Vêtements de protection résistants aux acides

*Protection respiratoire*

nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Type de Filtre recommandé: Filtre P 2

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

---

**SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme	liquide
Couleur	jaune
Odeur	inodore
Seuil olfactif	non applicable
pH	env. 1 à 20 °C
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, supérieure	Pas d'information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	114842
Nom du produit	Test Phosphates (o-phosphate) Méthode : photométrique, VM 0.5 - 30.0 mg/l PO <sub>4</sub> -P 1.5 - 92.0 mg/l PO <sub>4</sub> <sup>3-</sup> 1.1 - 68.7 mg/l P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> Spectroquant® PO <sub>4</sub> -1

---

Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur relative	Pas d'information disponible.
Densité	env. 1,12 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
Densité relative	Pas d'information disponible.
Hydrosolubilité	à 20 °C soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité, dynamique	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Non classé parmi les explosifs.
Propriétés comburantes	Pouvoir oxydant

## 9.2 Autres données

Corrosion	Peut être corrosif pour les métaux.
-----------	-------------------------------------

---

## SECTION 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

effet corrosif

### 10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Un risque d'explosion et/ou danger de formation de gaz toxiques existe avec les substances suivantes:

Possibilité de réactions violentes avec :

Eau, Métaux alcalins, composés alcalins, Ammoniaque, Aldéhydes, acétonitrile, Métaux alcalino-terreux, déchets basiques, Acides, composés alcalino-terreux, Métaux, alliages de métaux, Oxydes de phosphore, phosphore, hydrures, composés halogène-halogène, dérivés oxo-halogénés, permanganates, nitrates, carbures, substances combustibles, solvant organique, acétylides, Nitriles, composés nitrés organiques, aniline, Peroxydes, picrates, nitrures, lithium siliciure, composés du fer (III), bromates, chlorates, Amines, perchlorates, hydrogène peroxyde

### 10.4 Conditions à éviter

aucune information disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	114842
Nom du produit	Test Phosphates (o-phosphate) Méthode : photométrique, VM 0.5 - 30.0 mg/l PO <sub>4</sub> -P 1.5 - 92.0 mg/l PO <sub>4</sub> <sup>3-</sup> 1.1 - 68.7 mg/l P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> Spectroquant® PO <sub>4</sub> -1

---

#### 10.5 Matières incompatibles

tissus animaux/végétaux, Métaux  
Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

en cas d'incendie: voir paragraphe 5.

---

### SECTION 11. Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

##### Mélange

*Toxicité aiguë par voie orale*

Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg

Méthode de calcul

*Toxicité aiguë par inhalation*

Ces informations ne sont pas disponibles.

*Toxicité aiguë par voie cutanée*

Ces informations ne sont pas disponibles.

*Irritation de la peau*

Mélange provoque de graves brûlures.

*Irritation des yeux*

Mélange provoque des lésions oculaires graves. Danger de perte de la vue !

*Sensibilisation*

Ces informations ne sont pas disponibles.

*Mutagénicité sur les cellules germinales*

Ces informations ne sont pas disponibles.

*Cancérogénicité*

Ces informations ne sont pas disponibles.

*Toxicité pour la reproduction*

Ces informations ne sont pas disponibles.

*Tératogénicité*

Ces informations ne sont pas disponibles.

*Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique*

Ces informations ne sont pas disponibles.

*Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée*

Ces informations ne sont pas disponibles.

*Danger par aspiration*

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 11.2 Information supplémentaire

En cas d'inhalation d'aérosols: lésions aux muqueuses touchées. En cas de contact avec la peau: brûlures graves avec formation d'escarres. En cas de contact avec les yeux: brûlures, lésions de la cornée. En cas d'ingestion: douleurs fortes (danger de perforation!), nausée, vomissements et diarrhée. Après une phase de latence de quelques semaines risque de sténose du pyllore.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	114842
Nom du produit	Test Phosphates (o-phosphate) Méthode : photométrique, VM 0.5 - 30.0 mg/l PO <sub>4</sub> -P 1.5 - 92.0 mg/l PO <sub>4</sub> <sup>3-</sup> 1.1 - 68.7 mg/l P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> Spectroquant® PO <sub>4</sub> -1

---

Concerne les sels ammonium en général: En cas d'ingestion: irritations locales, nausée, vomissement, diarrhée. Action systémique: après absorption de très grandes quantités: baisse de la pression artérielle, collapsus, troubles du système nerveux central, spasmes, symptômes narcotiques, paralysie de la respiration, hémolyse. Le vanadium et ses composés provoquent en général des irritations en cas de contact avec les yeux, la peau et les muqueuses ainsi que la toux et la dyspnée en cas d'inhalation. Après résorption de quantités toxiques, modification de l'hémogramme, perte de poids, troubles cardio-vasculaires. D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

### Composants

#### *Acide sulfurique*

*Mutagénicité sur les cellules germinales*  
*Génotoxicité in vitro*  
Test de Ames  
Salmonella typhimurium  
Résultat: négatif  
(HSDB)

#### *Ammonium vanadate*

*Toxicité aiguë par voie orale*  
DL50 rat: 169 mg/kg  
OCDE ligne directrice 401

*Toxicité aiguë par inhalation*  
CL50 rat: 2,5 mg/l; 4 h  
OCDE ligne directrice 403

*Toxicité aiguë par voie cutanée*  
DL50 rat: > 2.500 mg/kg  
OCDE ligne directrice 402

*Mutagénicité sur les cellules germinales*  
*Génotoxicité in vitro*  
Test de Ames  
Salmonella typhimurium  
Résultat: positif  
(bibliographie)

---

## SECTION 12. Informations écologiques

### Mélange

#### 12.1 Toxicité

Pas d'information disponible.

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	114842
Nom du produit	Test Phosphates (o-phosphate) Méthode : photométrique, VM 0.5 - 30.0 mg/l PO <sub>4</sub> -P 1.5 - 92.0 mg/l PO <sub>4</sub> <sup>3-</sup> 1.1 - 68.7 mg/l P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> Spectroquant® PO <sub>4</sub> -1

---

Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité chimique n'est requise/n'est menée.

#### 12.6 Autres effets néfastes

##### *Information écologique supplémentaire*

Même en cas de dilution cette substance peut former des mélanges caustiques avec l'eau. Effet nocif par modification du pH. Danger pour l'eau potable en cas de pénétration dans le sol ou dans les eaux.

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

#### Composants

##### *Acide sulfurique*

*Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques*

Essai en statique CE50 Daphnia magna (Grande daphnie) : > 100 mg/l; 48 h  
OCDE Ligne directrice 202

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

##### *Ammonium vanadate*

*Toxicité pour les poissons*

CL50 Ictalurus catus (Poisson chat): 2,6 mg/l; 96 h (ECOTOX Database)

##### *Biodégradabilité*

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	114842
Nom du produit	Test Phosphates (o-phosphate) Méthode : photométrique, VM 0.5 - 30.0 mg/l PO <sub>4</sub> -P 1.5 - 92.0 mg/l PO <sub>4</sub> <sup>3-</sup> 1.1 - 68.7 mg/l P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> Spectroquant® PO <sub>4</sub> -1

---

---

### SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

#### *Méthodes de traitement des déchets*

Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. [www.retrologistik.com](http://www.retrologistik.com) pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

---

### 14. Informations relatives au transport

#### Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	UN 2796
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Acide sulfurique en solution
14.3 Classe	8
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui
Code de restriction en tunnels	E

#### Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

#### Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU	UN 2796
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	SULPHURIC ACID SOLUTION
14.3 Classe	8
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non

#### Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU	UN 2796
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	SULPHURIC ACID SOLUTION
14.3 Classe	8
14.4 Groupe d'emballage	II

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114842  
Nom du produit Test Phosphates (o-phosphate)  
Méthode : photométrique, VM 0.5 - 30.0 mg/l PO<sub>4</sub>-P  
1.5 - 92.0 mg/l PO<sub>4</sub><sup>3-</sup>  
1.1 - 68.7 mg/l P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> Spectroquant®  
PO<sub>4</sub>-1

---

14.5 Dangereux pour l'environnement --

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur oui

No EMS F-A S-B

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non pertinent

LES INDICATIONS DE TRANSPORT S'APPLIQUENT A L'EMBALLAGE ENTIER !

---

## SECTION 15. Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### *Réglementations UE*

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) 96/82/EC  
La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone non réglementé

Réglementation (CE) N 850/2004 du Parlement européen et du Conseil européen du 29 avril 2004 sur les polluants organiques persistants et modifiant la directive 79/117/CEE non réglementé

Règlement (CE) No 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux non réglementé

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives ( $\geq 0,1$  % (w/w) ), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

#### *Législation nationale*

Classe de stockage 8B

Les indications sont valables pour le conditionnement entier.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114842  
Nom du produit Test Phosphates (o-phosphate)  
Méthode : photométrique, VM 0.5 - 30.0 mg/l PO<sub>4</sub>-P  
1.5 - 92.0 mg/l PO<sub>4</sub><sup>3-</sup>  
1.1 - 68.7 mg/l P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> Spectroquant®  
PO<sub>4</sub>-1

---

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REA CH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

---

## SECTION 16. Autres informations

### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H301 Toxique en cas d'ingestion.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.


### Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3

R20 Nocif par inhalation.  
R25 Toxique en cas d'ingestion.  
R35 Provoque de graves brûlures.  
R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

### Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

### Étiquetage (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Symbole(s)  C Corrosif

Phrase(s) R 35 Provoque de graves brûlures.  
Phrase(s) S 26-36/37/39-45 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Contient: Acide sulfurique

### Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

### Représentation régionale

VWR International S.A.S. \* 201, rue Carnot \* F-94126 Fontenay sous Bois Cedex UDM Sécurité Produits \* Tél.: +33 (0) 1 45 14 85 94 \* Fax: +33 (0)1 45 14 85 18, [www.vwr.com](http://www.vwr.com), [info@fr.vwr.com](mailto:info@fr.vwr.com)

---

*Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.*